

Le théâtre de la réalité des personnes assistées sociales

Document de travail

Septembre 2015



ET



Réalisé avec la participation financière de communautés religieuses, du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ) et de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui contribue à bâtir un Québec plus juste dans la perspective d'un développement durable.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Les objectifs de la formation

1. présenter des réalités vécues par les personnes assistées sociales ;
 2. identifier les enjeux ;
 3. identifier les alternatives possibles
-

Matériel requis pour l'animation:

Matériel requis pour les saynètes:

Disposition de la salle :

Disposer des chaises en cercle, afin que tous et toutes puissent ce voir

Note générale : *Il est suggéré d'être au moins 2 personnes à l'animation pour chacune des activités présentées.*

Horaire

introduction (20 min)

Présentation des animatrices et de leur organisme

Présentation de chacune des personnes participantes et de leur organisme

Jeu : *Je vais à l'aide sociale et j'apporte* (30 min)

Documents à fournir obligatoirement, pour tous et toutes, lors de la 1^{ère} demande

Situation spécifique autres documents, autres démarches (40 min)

Saynètes de différente réalité (cheffe de famille monoparentale, contrainte sévère, contribution parentale, vie maritale)

PAUSE (15 min)

Discussion et réflexion (30 min)

La solution pour le FCPASQ : (30 min)

Le Revenu social universelle garantie (RSUG)

Évaluation de la formation (15 min)

Durée approximative incluant une pause : 3h00

Introduction (20 min)

- Présentation des animatrices et de leur organisme
- Présentation des personnes participantes et de leur organisme
 - Pourquoi avez-vous choisis cette atelier et c'est quoi vos attentes ?
 - Qu'est-ce que vous connaissez du tourbillon de l'aide sociale
- Présentation des objectifs de l'atelier

Jeu : Je vais à l'aide sociale et j'apporte... (30 min)

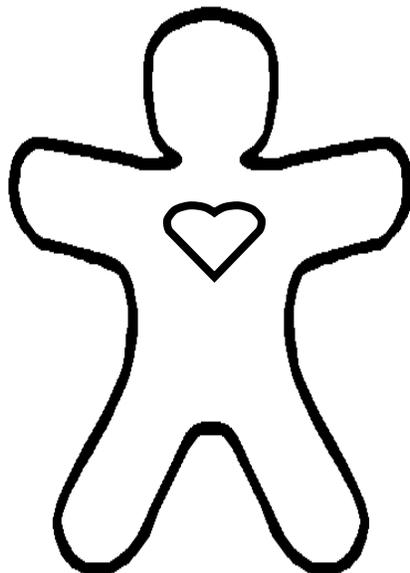
Mise en contexte :

Chacune des personnes participantes doit faire une 1^{ère} demande à l'aide sociale. Lorsqu'une personne fait ça 1^{ère} demande, elle doit fournir beaucoup de documents.

Afin d'illustrer la situation vécue par les personnes devant faire une 1^{ère} demande, inviter les personnes participantes à faire un jeu : *Je vais à l'aide sociale et j'apporte...*

Devant chaque personne participante, un des documents à fournir est inscrit (voir annexe 1 pour la liste des documents à fournir).

**** Les mots seront collés sur un portrait dessiné sur un grand carton ou une grande feuille, par la personne à l'animation. ****



Animation :

1- Mettre les personnes participantes en situation. Elles doivent faire une 1^{ère} demande à l'aide sociale. Elles vont devoir fournir des documents à leur agent. Inviter les personnes participantes à regarder dans l'enveloppe remise à l'accueil, c'est un des documents qu'elles devront fournir, pour leur 1^{ère} demande. Aider les en posant ces différentes questions :

1. La première chose qui est demandée dans une première demande, à votre avis c'est quoi ?
2. Vous devez également vous identifier, quel genre de documents nous avons besoin pour nous identifier ?
3. Nous devons aussi fournir notre adresse ? Où j'habite et avec qui j'habite ?
4. Avons-nous des enfants à charge, si oui, nous devons prouver leur existence et fournir leur revenu
5. Sommes-nous séparés, avons-nous la garde des enfants ?
6. Comme l'aide sociale c'est l'aide de dernier recours, lorsqu'on fait une 1^{ère} demande, on doit prouver que nous n'avons plus d'argent.
7. On doit également apporter les documents des biens et dettes que nous avons. Nous devons même compter l'argent que nous avons dans nos poches.

Situation spécifique autres documents, autres démarches

(40 min)

Saynètes de différente réalité (chefe de famille monoparentale, contrainte sévère, contribution parentale, vie maritale)

Ce sont les documents que tous doivent fournir pour leur 1^{ère} demande. Certaines personnes doivent fournir d'autres documents, selon leur situation spécifique :

Nous allons faire une série de saynètes illustrant différente réalité, une à la suite de l'autre, si vous avez des commentaires ou des questionnements qui montent, nous vous demandons de les écrire, on va revenir là-dessus après la pause.

- 1- Lorsqu'une personne est cheffe de famille monoparentale
 - Saynète : Détournement des pensions alimentaires (annexe 2)
- 2- Lorsque l'état de santé d'une personne ne lui permet de travailler

- Introduire la saynète sur la fin des catégories à l'aide sociale (annexe 3) : en utilisant l'affiche de la 37^e semaine de la dignité et en distribuant le dépliant sur les catégories
- 3- Il existe d'autres catégories à l'aide sociale, dont les jeunes de 18 à 25 ans, qui doivent prouver leur autonomie financière face à ses parents, si non
- Saynète : sur la contribution parentale (annexe 4)
- 4- Suite à l'analyse de votre dossier, un agent d'aide sociale constate que vous vivez en cohabitation depuis plus de 12 mois. Quelle chance, c'est toute une économie... Mais pour qui ?
- Saynète : notion de vie maritale (annexe 5)

Pause

(15 min)

Discussion et réflexion

(30 min)

Au retour de la pause revenir sur la montagne de documents à fournir et le fait que le portrait est submergé.

Se questionner : Mais comment on fait pour savoir quels documents on doit fournir et ce qu'on doit écrire sur le formulaire de 1^{ère} demande. J'aurais peur de faire des erreurs et vous (s'adresser aux personnes participantes). Y-a-t-il un agent qui nous aide ?

Ben non, le gouvernement coupe dans les services. Il y a des centres locaux d'emploi qui ferment et il remplace seulement 1 agent sur 2 qui prend sa retraite.

Puis remettre, à toutes les personnes participantes, une feuille du portrait submergé par les documents (voir annexe 7 : portrait submergé par les documents). Demander leur de s'imaginer devant le formulaire de 1^{ère} demande et qu'elles doivent signer sous la phrase :

Je reconnais que le ministère de l'emploi et de la solidarité sociale m'a dûment informé que des vérifications me concernant peut être faite, sans mon consentement, auprès de divers organismes publics ou privés afin de vérifier mon admissibilité aux mesures et aux programmes prévus par la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

J'affirme solennellement que les renseignements qui figurent dans cette demande sont exacts et complets.

Je m'engage à informer sans délai le ministère de l'emploi et de la solidarité sociale de toute modification à ces renseignements, dont, entre autre, la date de mon retour au travail.

**** Poser la question** : Compte nue de tout ce que nous avons vu précédemment et sachant que vous n'aurez aucun support d'un agent, durant votre démarche, qu'est-ce que ça vous fait vivre, d'avoir à signer cet engagement. **

La solution pour le FCPASQ : (30 min) **Le Revenu social universel garanti (RSUG)**

Mise en contexte :

Lire 2 phrases de « Femmes assistées sociales : la parole est à nous ! » (voir annexe 8) et demander :

- À votre avis, pourquoi le système d'aide sociale est comme ça ?
- Lorsque nous observons le fonctionnement du système d'aide sociale, les personnes assistées sociales, sont-elles vues comme des citoyens et citoyennes à part entière ?
- Le sont-elles ?
- Quels sont les problèmes
- Avez-vous des idées de piste de solution

Le FCPASQ propose une solution. Un revenu social universel garanti (RSUG).

Animation :

Remettre à 6 personnes participantes une enveloppe : 1 grande enveloppe contenant l'affiche de la semaine de la dignité (Voir annexe 10) ; 5 petites enveloppe contenant une partie de l'explication du RSUG (voir annexe 9 : partie de l'explication du RSUG)

Demander à la personne avec la grande enveloppe de l'ouvrir, car nous sommes curieux et curieuse de voir ce qu'elle contient.

En route vers un RSUG ? Mais c'est quoi ça un RSUG ? Il y a peut-être une explication dans les autres enveloppes. Inviter les personnes à lire l'explication, selon l'ordre.

*** Prendre le temps de répondre aux questions sur le RSUG ***

Ok, maintenant on sait c'est quoi un RSUG, mais ça veut dire quoi en route vers... Sur l'affiche on voit des personnages gravir une montagne. Ça veut-tu dire que pour atteindre le RSUG que nous devons escalader une montagne. Non, ça veut dire que nous avons des étapes à franchir. D'abord atteindre, l'arrêt du détournement des pensions alimentaires, l'abolition de la contribution parental, la fin des catégories, une personne un chèque... Ce sont les mesures urgentes, des pas vers le RSUG

*** Remettre le dépliant du FCPASQ ***

1. Raison de la demande :

Photocopie de l'encadrer raison de la 1^{ère} demande

- Perte d'emploi
- Fin des prestations d'assurance-emploi
- Fin des études à plein temps
- Perte du conjoint (décès, séparation, divorce)
- Supplément à un autre revenu
- Sorite d'un : établissement de santé ou d'un centre de détention

2. Renseignements sur l'identité :

Certificat de naissance

Visa d'immigrant et fiche relatif au droit d'établissement

Document de demandeur d'asile

Carte assurance sociale

Document avec photo délivré par un organisme public

États matrimoniaux

3. Renseignement sur le domicile : où tu restes, avec qui tu restes ???

Formulaire : Preuve de résidence

Bail

Acte de propriété et d'hypothèque, taxes municipales, solde du prêt hypothécaire ...

4. Enfants à charge et leur revenu :

Certificat de naissance des enfants

Carte d'assurance maladie des enfants

Carte d'assurance sociale des enfants

Relevé de compte des enfants

5. Garde des enfants :

Jugement ou entente garde des enfants

Document concernant : votre séparation, divorce

6. Revenu : (photocopie des revenus demandés dans la 1^{ère} demande)

Preuve de revenu actuel ou ayant pris fin durant le mot en cours

Revenu de placement, de dépôt à terme, de REER ...

Revenu de travail

CSST, SAAQ, RRQ...

Revenus de chambre et pension

Attendez-vous d'autres revenus, gains et avantages (assurances, rentes, fiducie, héritage...) ?

7. Biens, avoir liquide et dettes :

Dernier relevé de compte

Vendu, cédé des biens ou de l'avoir liquide depuis 2 ans = Contrat de vente, de cession de biens

Argent liquide en main

Véhicule automobile = Certificat d'immatriculation

Des sommes qui vous sont dues

Assurance vie

Scénario sur le détournement des pensions alimentaires

La mère : J'aurais besoin d'aide pour payer la rentrée des enfants

Amie : Ton ex-conjoint ne pourrait pas d'aider

La mère : Il trouve qu'il m'aide assez en payant une pension alimentaire de 600\$/mois. Le problème, c'est que l'aide sociale m'en coupe une bonne partie. Je devrais recevoir un montant de 589\$/mois et je ne reçois que 289\$.

Amie : Quoi, comment ça ?

La mère : L'aide sociale m'autorise à garder 100\$ par enfant. Comme j'ai 3 enfants, je peux garder 300\$. Le reste est coupé sur mon chèque. Une chance que je n'ai pas seulement un enfant, car là je n'aurais pas droit à l'aide sociale.

Amie : Mais c'est injuste que tes enfants soient privés de cet argent, seulement parce que pour l'instant tu vis une mauvaise passe et que tu n'as pas encore réussi à te trouver un emploi. Les enfants des mères cheffes de famille monoparentale recevant un salaire bénéficient du plein montant de la pension alimentaire. Ce qui est tout à fait normal. En effet, la pension alimentaire est supposée éviter à l'enfant de connaître l'effet de l'appauvrissement dû à la séparation. Même que le gouvernement le reconnaît, car les pension alimentaire ne sont plus imposer.

La mère : Tu as raison, mais pour l'instant la loi est faite de même, puis moi je suis prise à la gorge par les dettes. Dans le fond, c'est la pension alimentaire de mes enfants qui me fait vivre.

Scénario sur les catégories à l'aide sociale

Matériel requis

Deux chaises, pile de dossiers, affiches du groupe et du FCPASQ (au mur si possible).
Vous avez besoin de deux personnages : Marie et Pierre.

Scène 1 – Rendez-vous au centre local d'emploi (CLE)

Mise en scène : Marie et Pierre assis en attendant de rencontrer unE agentE

Marie :

- T'es chanceux, t'es en santé toi. Y vont sûrement t'offrir un programme.
- Moi je suis de plus en plus malade... Mon médecin dit que je ne peux plus travailler.
- Le bon côté c'est que je vais avoir le gros chèque : presque 900 \$.

Pierre :

- Eille... y'a pas un programme payant d'même! J'suis ben content pour toi!
- Pas que tu sois malade là... mais que t'aies le gros chèque...

Marie : *se levant pour aller à son rendez-vous*

- En tout cas, j'ai un rapport de mon médecin qui explique ma maladie et mes limitations physiques. C'est la première étape pour la reconnaissance des **contraintes sévères à l'emploi**.

Scène 2 – Autre rendez-vous au CLE

Mise en scène : Pierre est assis et Marie arrive les bras pleins de dossiers.

Narration :

Pierre et Marie se retrouvent au Centre local d'emploi, un peu plus d'un an plus tard. Pierre vient de terminer un nouveau programme d'employabilité. C'est son troisième... Son agent lui a dit que ce serait le dernier... Comme à chaque fois, Pierre a participé à toutes les formations. Il a même fait un effort supplémentaire lors des ateliers de connaissance de soi et de motivation. Comme à chaque fois, il a fait un stage en emploi, il a fait de son mieux et le patron est content de son travail et de son comportement. Mais comme à chaque fois, il n'y a pas de vrai poste disponible et il est de retour devant son agentE.

Marie de son côté continue ses démarches pour faire reconnaître ses contraintes sévères à l'emploi. Le diagnostic de son médecin n'est pas dans la liste **des cas évidents**. Son agent a automatiquement refusé sa demande. Et là c'est devenu bien compliqué pour Marie...

Pierre :

- Pis Marie, l'as-tu eu ton gros chèque?

Marie :

- C'est compliqué! L'aide sociale a un catalogue de maladies. Si ta maladie est dans la liste du catalogue, la contrainte sévère est reconnue. C'est automatique.
- Ben, la mienne... est pas sur la liste.

Pierre :

- Donc, t'as pas le gros chèque !

Marie :

- Ben non... je me promène de l'un à l'autre... je vois un spécialiste pour ci, un autre pour ça. Il me manque toujours un formulaire ou une signature...
- Mais heureusement, j'ai de l'aide d'un groupe de défense de droit des personnes assistées sociale.
- Toute seule je laisserais tomber...

Scénario sur la contribution parentale

Matériel requis:

Une table, deux chaises, chemise contenant quelques feuilles et crayons.

Vous avez besoin de 3 personnages : Alex, sa **mère** et l'agent ou l'agente d'aide sociale.

Scène 1 – La demande d'aide sociale

Mise en scène : Alex et l'agentE assis face à face

AgentE : *ArrogantE*

- Bon! Alex, j'ai ta demande d'aide sociale devant moi.
- Je vois ici que tu as fait le CÉGEP, t'es jeune, t'as l'air en forme, pourquoi tu ne vas pas travailler?

Alex : *Confiant*

- C'est bien ce que j'ai l'intention de faire!
- Mais là, ma priorité, c'est me loger et me nourrir.
- C'est pour ça que j'fais une demande d'aide sociale.

AgentE : *ArrogantE*

- Ben pourquoi tu ne retournes pas chez tes parents?

Alex : *Surpris*

- Ben... mon père vit loin, et ma mère n'a pas de place chez elle.
- Pis, j'ai besoin de mon appartement à moi...

AgentE : *ArrogantE*

- Tu sais que l'article 585 du Code civil du Québec oblige tes parents à subvenir à tes besoins, même si t'es majeur?
- Es-tu prêt à traîner tes parents en cour pour qu'ils respectent leurs obligations?

Alex : *Soudain bien inquiet*

- Mais je ne veux pas poursuivre mes parents pour qu'ils me fassent vivre!!
- Ils m'aident déjà comme ils peuvent!
- Est-ce que je vais avoir un chèque bientôt?

AgentE : *condescendantE*

- Commence déjà par faire remplir le formulaire de contribution parentale par tes deux parents. On va pouvoir évaluer dans quelle mesure ils peuvent t'aider.

Alex : *À la salle*

- Tout ce que je voulais moi, c'est un revenu pour me loger et me nourrir!
- **J'veux pas une contribution parentale, j'veux mon autonomie!**

Scène 2 – Alex chez sa mère

Mise en scène : Alex et sa mère sont assis à la table de sa cuisine.

Alex :

- Si je demande de l'aide sociale, vous serez obligé de me donner de l'argent, toi et p'pa. L'agent m'a dit que c'était la loi !!!
- P'pa ça fait un sacré bout que je l'ai vu. Je n'ai pas ben le goût d'arriver chez eux avec ce formulaire à la main.

La mère :

- Tu sais bien que ton père et moi, on va toujours t'aider et de soutenir!

Alex : *en donnant à sa mère le formulaire*

- Donc tu vas remplir le formulaire de contribution parentale.
- L'agent m'a dit que c'est à partir de ce formulaire là qu'y vont décider du montant que toi et p'pa vous devrez me donner chaque mois...
- Y m'a dit que c'était la loi... on a pas ben, ben le choix...

La mère : *hésitante...*

- Heu... Montre-moi donc ça!
En examinant le formulaire
- Ça m'a l'air bien officiel cette affaire-là!

Alex :

- Oui, pi pas mal compliqué. Je ne pensais pas que c'était dur comme ça d'avoir de l'aide sociale. J'ai goût de tout laissé tomber

La mère : *inquiète*

- Là je comprends pourquoi je vois de plus en plus de jeunes quêtant dans la rue.
- Moi je fais un petit salaire, je ne peux d'aider plus.
- Je me demande, comment ça se fait que lorsque tu as fait une demande d'aide financière aux études, tu n'as pas eu à courir après ton père Et là il t'exige le revenu de tes deux parents.

Scénario sur la vie maritale

Matériel requis :

Table, deux chaises, deux tasses, quelques enveloppes dont une avec une lettre, chemise contenant quelques feuilles et crayons.

Vous avez besoin 2 personnages : Chloé, Samuel

Mise en scène : Les deux amis sont à la table de la cuisine, devant une tasse de café et une pile de courrier.

Chloé : *angoissée*

- Le gouvernement croit que nous sommes un couple, parce qu'on cohabite ensemble depuis un an. Nous n'avons pas le droit de s'entraider. Je n'ai pas les moyen de payer un logement toute seule avec 589\$/mois.

Samuel :

- Arrête de t'énerver pour rien. T'as rien à cacher. Tu réponds aux questions honnêtement. C'est sûrement juste pour compléter ton dossier.

Chloé : *se calme un peu*

- Non, mais tu ne sembles pas comprendre. S'il décrète que nous sommes un couple, tu vas devoir me faire vivre.
- C'est ce qui est arrivé à mon oncle et sa nouvelle conjointe. Maintenant c'est lui qui paie pour tout. Elle n'a plus aucun revenu.

Samuel : *inquiet*

- Mais, je n'ai pas les moyens de nous faire vivre tous les deux.
- Puis, en plus, je sûr que tu t'inquiète pour rien, car nous sommes seulement coloc.
- Ils vont prouver ça comment que nous sommes en couple.

Chloé :

- Nous, on va prouver ça comment que nous ne sommes pas en couple.
- Ça me stress qu'un agent vienne ici. Va-t-il fouiner partout?
- Y peut pas les poser au téléphone ses questions?
- Est-ce que je suis obligée de recevoir un agent de l'aide sociale chez moi et de répondre à toutes ses questions?

Samuel : *hausse les épaules*

Extrait de parole : « Femmes assistées sociales : la parole est à nous ! »

Que vivons-nous ?

« J'ai dû me prostituer pour arriver à la fin du moi. »

« Quand tu fais l'épicerie tu te rends compte à la caisse que tu n'as pas assez d'argent pour payer [...] »

« J'ai dû couper le lait à 7 mois même si mon bébé était prématuré. J'ai été obligé d'étirer mes réserves de lait. »

« Je me suis fait refuser un prêt, un accès au crédit parce que j'étais non solvable. »

« Une personne de la St-Vincent-de-Paul est venue me visiter pour évaluer mes besoins (bien que je les connaissais déjà), et me dire que je devais mieux budgéter. Elle n'avait pas enlevé ses bottes d'hiver pour entrer chez moi. J'ai dû manger de la bouffe passée date. »

« Les frais scolaires augmentent; on a de la difficulté à payer et on ne peut acheter les vêtements pour l'école. En 1998 pour mes trois enfants au primaire, cela m'a coûté 500 \$ et ça m'a pris dix mois pour les payer (...) »

« Cet argent [la pension alimentaire] est pour nos enfants, pas pour payer nos comptes et notre loyer. »

« J'ai été obligée de payer pour faire faire des papiers légaux de séparation. Je ne peux pas vivre avec mon amoureux. »

« Quand on est sur l'aide sociale on ne peut pas participer au party de Noël parce qu'on n'a pas d'argent pour acheter un cadeau ou pour aller au restaurant. »

« On se sent écrasées, diminuées; on n'a plus d'estime de nous-mêmes face aux agents d'aide sociale. On s'écrase pour leur faire plaisir. Démunis-toi et tu auras ton chèque, relève-toi et tu n'auras pas de chèque; c'est très sérieux! »

« Je suis restée avec mon chum violent, car je voulais que mes enfants mangent. Je le savais qu'il fallait que je parte, parce qu'il était violent et contrôlant; mais l'insécurité et la peur de la misère est très grande. »

« T'es belle! Qu'est-ce que tu fais ici? Trouve-toi un homme, ça va améliorer ta situation. »

« Je me suis endettée auprès de ma famille en attendant un premier chèque. La famille s'est permise de me contrôler. »

« À l'aide sociale on se sent toujours traitées comme des criminelles, il faut toujours fournir des preuves (...) »

« Je suis tellement stressée quand je reçois du courrier en provenance de l'aide sociale, je suis paralysée par la peur et je n'ouvre pas le courrier. »

Un Revenu social universel garanti (RSUG)

Selon le FCPASQ

1^{ère} partie

Exercer sa citoyenneté c'est se responsabiliser de sa propre vie, de celles des autres et de son environnement, c'est se former, c'est s'impliquer dans l'éducation de nos enfants, c'est prendre soin de ses parents, d'une personne malade ou en perte d'autonomie, c'est s'impliquer dans le développement de la communauté, c'est faire mille et une autres choses.

Voilà pourquoi nous demandons la reconnaissance des différentes formes de contribution citoyenne par l'instauration d'un Revenu social universel garanti dont les principaux paramètres sont :

Un Revenu social universel garanti (RSUG)

Selon de FCPASQ

2^e partie

- * Le RSUG est une reconnaissance économique de toutes les formes de contribution sociale des citoyennes et citoyens qui composent la société québécoise en garantissant à toutes et à tous le droit à un revenu décent et cela dans le respect de la dignité des personnes de la naissance à la mort.
- * Le RSUG se veut un moyen de lutter contre la pauvreté et d'assurer une meilleure répartition de la richesse.
- * Le RSUG est un nouveau programme social qui viendrait remplacer toutes les mesures fiscales (Ex. Crédit personnel de base) et de transferts (Ex. Aide sociale) de soutien du revenu, y compris les allocations familiales. Le RSUG s'ajouterait aux programmes auxquels l'individu cotise (ex. : RRQ, RQAP, SAAQ, CSST, assurance-emploi)
- * Le RSUG est établi sur une base individuelle et non sur une base familiale. L'ensemble des membres d'une même famille le recevra.
- * Le RSUG assure la couverture des besoins essentiels (l'alimentation, le logement; l'entretien ménager; les soins personnels; les communications; l'habillement; l'ameublement; le transport; les loisirs)¹.
- * Le RSUG est non saisissable.
- * Le RSUG est géré par le ministère du Revenu

Tous les revenus gagnés au-delà du RSUG seraient imposés selon une table d'imposition à taux progressif garantissant que chaque personne contribue selon ses moyens

¹ Le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale : <http://www.mess.gouv.qc.ca/regles-normatives/a-identification-clientele/03-aide-financiere-dernier-recours/03.01.01.html>

Un Revenu social universel garanti (RSUG)

Selon le FCPASQ

3^e partie

Ce revenu doit s'accompagner de services publics universels et gratuits pour améliorer l'ensemble des conditions de vie des citoyenNEs du Québec. Les politiques gouvernementales comprennent des mesures qui ont un impact sur la pauvreté, sans être conçu à cet effet (ex. notre système de santé, le système judiciaire et les politiques touchant les enfants, l'éducation, le marché du travail et la fiscalité). Certaines mesures peuvent prévenir la pauvreté ou atténuer ses contrecoups. Toutefois, une pauvreté persistante exerce sur tous ces programmes une pression qui engendre des coûts supplémentaires². Voilà pourquoi un revenu citoyen doit être accompagné de services publics universels et gratuits dont :

- Les soins de santé physique et psychologique : comprenant l'accès aux soins (médecins, psychiatre, nutritionniste, dermatologue, physiothérapeute, ergothérapeute, diététiste, dermatologue...), aux examens (prise de sang, résonance magnétique...) et aux traitements (médicaments, suivi psychologique...) gratuitement

Dans une perspective de santé globale, l'accès aux soins dentaires, aux examens de la vue et aux lunettes devrait également être universel

- Gratuité scolaire du primaire au postsecondaire

² Rapports du conseil national du Bien-être social Le sens des sous pour résoudre la pauvreté, automne 2011/Volume #130

L'aide juridique doit être universelle et accessible au plus de gens possible.

Un Revenu social universel garanti (RSUG)

Selon le FCPASQ

4^e partie

Le Revenu social universel garanti (RSUG) est un moyen de lutter contre la pauvreté et de mieux redistribuer la richesse. Son principe universel est simple : toute personne qui a 18 ans et plus recevrait à chaque mois un montant lui permettant de couvrir ses besoins essentiels et de vivre dans la dignité. Des exceptions pourraient s'appliquer dans le cas de jeunes mères mineures, de personnes immigrantes, etc.

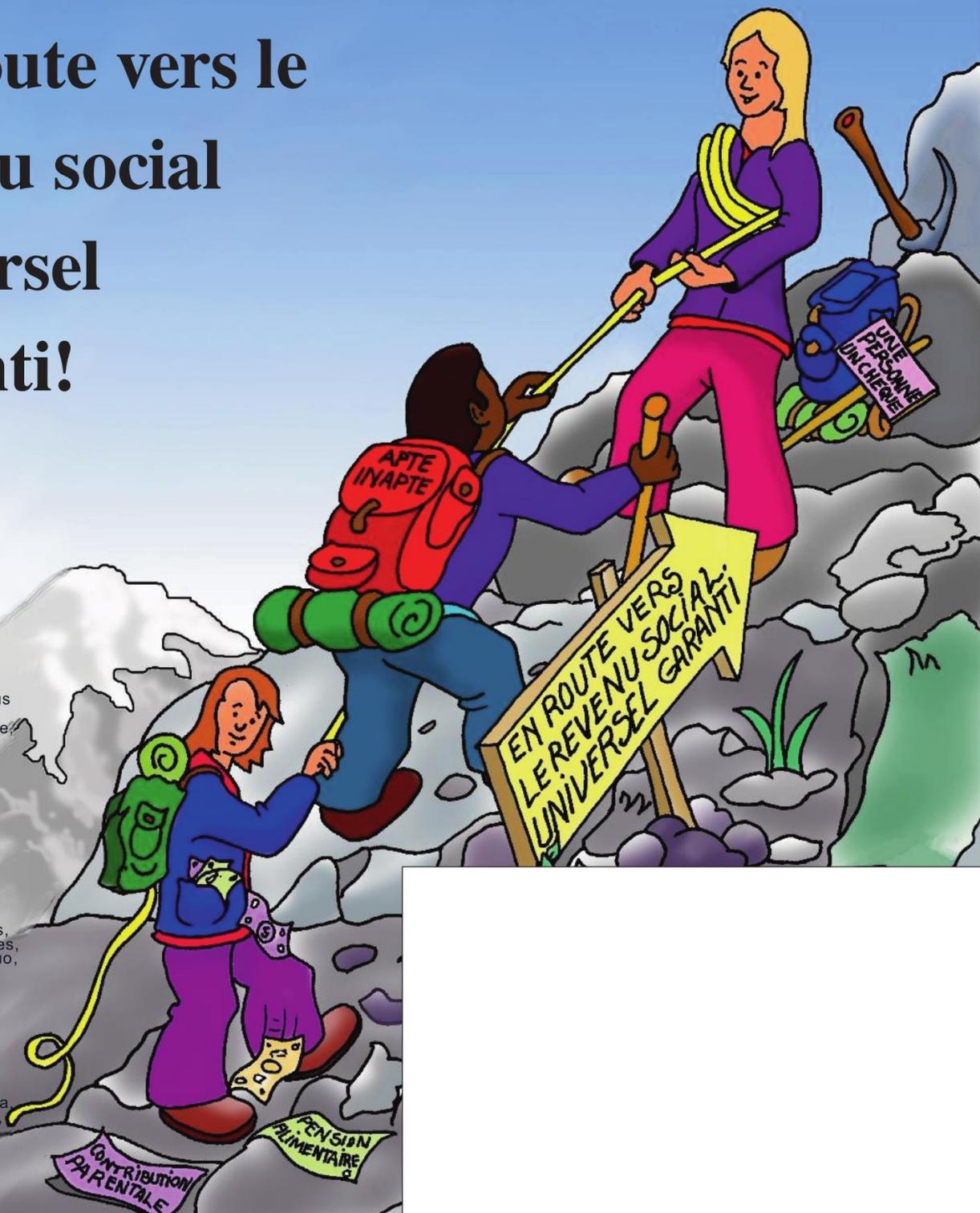
Ce montant est évalué, pour 2008, à 18,373 \$ par année pour une personne³. Ce revenu est établi sur une base individuelle, donc chaque personne d'une même famille aurait droit au même montant. C'est une question de respect de la dignité de tous et de toutes. Ce revenu est garanti : il ne pourrait pas être coupé.

³ Ce montant de base serait équivalent au seuil de faible revenu après impôt d'une **personne seule** établi à chaque année par Statistiques Canada pour une population de 500,000 et plus <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/tbl/tbl-2-fra.htm>

Du 5 au 9 mai 2014

41^{ème} Semaine de la dignité des personnes assistées sociales

En route vers le revenu social universel garanti!



Action dignité
Lanaudière, Action Plus
Brome Missisquoi,
Action Plus Sherbrooke,
Action Populaire
Rimouski Neigette,
ADDS Kamouraska,
ADDS Montréal Métro,
ADDS Québec Métro,
ADDS Rive Sud,
ADDS Vallée de l'Or,
BRAS de Villeray,
CAP St-Barnabé,
CDDS Lotbinière,
CIC St-Hyacinthe,
Comité des droits
sociaux d'Alma,
CSE Pointe St-Charles,
CPAS Pointe St-Charles,
Droits Devant, ExAequo,
GIDDS Ste-Julienne,
GRPMR, LASTUSE,
Les Gens oubliés
d'Hébertville, ODAS,
OPDS Valleyfield,
Projet Genèse,
Ras Bas-Richelieu,
RASS Témiscouata,
RDAS Mont- Laurier,
REPAS Rouyn Noranda
REST Témiscamingue,
RIAPAS Châteauguay,
ROSE du Nord,
RSE Victoriaville,
Welfare Rights
Committee